

Aline Loicq
Université Libre de Bruxelles - Cambridge Univ.

SOCIOLOGIE DES BONNES LETTRES

Images de la *sodalitas* et réalité du patronage interne.

«*Que notre accord soit conclu avec cette clause, que nous acquerrons tout en commun et possédons nos amis en commun.*»
(Guillaume Budé)

De 1480 à 1530 environ, la discipline des Bonnes Lettres s'est développée en Europe du Nord autour d'Erasmus, à l'intérieur d'un milieu d'Hommes de Lettres, de lettrés ou de savants. Il convient d'ores et déjà d'analyser la formation, l'identité et les modes de fonctionnement de ce milieu qui a été idéalisé sous l'image d'une République des Lettres et dont les chercheurs ont accentué l'aspect symbolique et illusoire. Toutefois, toute construction symbolique qu'elle soit métaphorique ou allégorique est représentation d'une réalité sociale ou d'une structure de la vie réelle. De la même façon, la République des Lettres fait plus que de décrire un idéal de vie, une probabilité relative à la vie future et qui ne serait que la mesure d'une opinion aisément contredite¹. Elle est la représentation d'une institution réelle et réalise une forme possible de structure sociale. Mes dernières recherches ont permis de mettre en évidence un mode de fonctionnement de la vie littéraire à la Renaissance qui est spécifique à cette période de formation de l'autorité monarchique, en pleine crise religieuse et culturelle, caractéristique de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle en Europe du Nord. Ce mode de fonctionnement est celui de la *sodalitas* qui entrecroise deux types de relation possibles, le clientélisme et la solidarité, l'un privilégiant un ordre social hiérarchique en faveur de l'institution monarchique centralisée, l'autre le développement en communautés liant des individus d'une même *dispositio* sociale (classe ou Etat) ou d'une même croyance, entendue

comme manifestation de prises de positions religieuses ou culturelles communes.

La *sodalitas* est la réalisation pratique à l'intérieur du milieu lettré renaissant d'un idéal communautaire alliant les forces de l'indépendance à celles du protectorat. En s'intégrant à l'intérieur d'un réseau de clientèles établi en autorité, la communauté des lettrés s'attire des forces protectrices pouvant seules garantir son autonomie contre les agressions des principales forces conservatrices, c'est-à-dire contre les moines théologiens et docteurs en théologie associés aux institutions de la censure, parlements, universités et conseils privés.

La *sodalitas* s'établit donc sous un angle triangulaire, qui entrecroise un réseau horizontal de relations formant la communauté avec un autre réseau, vertical celui-ci, de clientèles fidèles à l'autorité royale.

Il n'est pas étonnant de trouver pour cette période de transition que je situe entre 1480 à 1535, pendant laquelle se fondent les assises de l'autorité monarchique, en même temps que prend place une crise des autorités culturelles, ce mode de relations entrecroisées. Deux formes de structure sociale sont en effet en compétition vers la deuxième moitié du 15^e siècle, une d'ordre horizontale, de solidarité ou de patronage interne (que certains assimilent aux réseaux d'amitié), une autre d'ordre vertical (*latitudo*) que l'on dénomme de clientèle². Cette réalité que l'on pourrait représenter sous une forme géométrique triangulaire coïncide avec l'établissement d'une monarchie con-

1 Les notions d'opinion, de probabilité, de symbolique, d'allégorie, sont des concepts renaissants par excellence, développés à maintes reprises par des humanistes comme Erasmus et Juan Luis Vives (*probabilitas*).

2 La *latitudo* est un terme utilisé par les théologiens post-scholastiques comme Joannes Major (Jean Mair) et Gersonius (Gerson). Il représente l'ordre hiérarchique des formes ou qualités. Ils théologiens les plus conservateurs font coïncider l'ordre hiérarchique des qualités avec l'ordre social pour fonder l'autorité du pouvoir monarchique absolu ou impérial.

trôlée, où les liens de clientèle qui fondent l'autorité absolue du Roi sont modérés par des liens de cohésion et de solidarité formés à l'intérieur des différents États³.

On énonce trop souvent les liens de clientèle en des termes proprement coercitifs sans apercevoir la cohésion et l'élan de solidarité que ce type de relation a pu engager dans la réalité⁴. En France, au sein de la noblesse par exemple, le système de la pension en argent en échange de services avait permis de réunir la haute et la basse noblesse⁵. Au niveau provincial, s'étaient créés des réseaux d'amitié pour promouvoir les intérêts de la petite noblesse et sa représentativité au sein des instances provinciales. Ces réseaux s'alimentaient par des échanges de services, comme le soutien-défense en cas de procès, la recommandation ou l'envoi de cadeaux. Ils étaient fonction du degré d'importance des liens de clientèle eux-mêmes et des avantages en argent que l'amitié pouvait procurer. On a vu dès lors apparaître les notions de crédit et de débit, appliquées aux relations de personnes⁶. Un gentilhomme disait avoir du crédit lorsqu'il avait un grand nombre d'obligés, c'est-à-dire de débiteurs ou de clients. Les relations d'amitié se mesuraient dès lors en capital acquis pour sa

cause personnelle et celle de l'État dont on faisait partie en deuxième instance.

SODALITAS ET REPUBLICA LITTERARUM

La sodalitas est en soi une institution de la vie littéraire et culturelle de la Renaissance du Nord (1480-1535). En bien des points, elle ressemble aux réseaux d'amitié tels qu'ils sont apparus au sein de la noblesse de province mais elle s'en distingue aussi catégoriquement. Elle ne se limite pas aux simples relations d'amitié liant parents et voisins mais intègre en son sein les différentes instances du milieu des Lettres, les instances de production (les auteurs), de diffusion (les imprimeurs) et de protection (les mécènes et amis), tout en les considérant comme des biens en argent devant être partagés parmi les membres. En pratique, la sodalitas est une institution locale pouvant réunir des "officiels" de l'État, les représentants des instances de la censure et membres de la grande inquisition, les imprimeurs, les Hommes de Lettres eux-mêmes, leurs protecteurs privés, amis et mécènes. La sodalitas réunit un vaste réseau de relations autour d'une personnalité littéraire en connexion directe avec les autorités royales ou impériales.

La sodalitas litteraria fondée à Strasbourg par Brant et Wimpheling réunit des prédicateurs de la cour, des Hommes de Lettres (Erasmus, Brant, Rhenanus), des conseillers impériaux (Jacques Villinger, Jacques Spiegel), des imprimeurs (Schürer) et d'autres hommes politiques et officiels de la Cour, tous défenseurs de la cause des Bonnes Lettres⁷.

En conséquence, la sodalitas doit être comprise comme une entreprise de promotion d'un programme de réforme culturelle, religieuse et politique. Elle ne limite pas ses discussions aux seules matières littéraires à l'intérieur de la seule communauté des let-

3 Sur le patronage : voir Lytle, *Patronage in the Renaissance*, 1981 - Fogle, *Patronage in the late Renaissance England*, 1985 - Bindoff, *Elizabethan government and society*, 1961.

Sur l'idéal communautaire : voir Tracy, *The Political economy of merchant empires*, 1991 - Gerhard, *Old Europe : a study of continuity*, 1979.

4 *Starve and wander, find another occupation or learn to live by patronage*. Cette expression souvent reprise "meurt de faim ou apprend à vivre de patronage" ne correspond pas à la réalité pratique de la vie littéraire de la Renaissance.

5 Major, *From Renaissance monarchy to absolute monarchy, french kings, nobles and Estates*, 1994. La pension a perpétué le contrat de retenue ou d'indenture pour marquer les liens de fidélité et donc de clientèle.

6 Jouanna, *La France du XVI^e siècle, 1483-1598*, 1996.

7 *Beatus Rhenanus, citoyen de Sélestat, Ami d'Erasmus (1485-1547), anthologie de sa correspondance*, 1986.

très mais s'avoue au contraire une multiplicité d'objectifs qui ne sont pas nécessairement ceux avancés dès la fin du XVI^e siècle par les fondateurs des académies : l'émergence et la reconnaissance du programme des Bonnes Lettres au sein des institutions administratives des États, l'organisation de la solidarité, l'indépendance relative des études, et bien sûr le progrès des études lui-même.

La République des Lettres réalise l'idéal de la sodalitas à l'échelle européenne. Elle rassemble en corps les membres (les sodales) des différentes sodalitas. En cela, la République des Bonnes Lettres n'est qu'un vaste réseau de solidarité et de protection des Hommes de Lettres et intellectuels. Ses objectifs sont les mêmes que ceux proposés par les sodalitates locales : l'occupation des principaux centres de diffusion (imprimeries) et de consécration (universités et collèges) de la matière culturelle, religieuse et politique⁸. En Europe du Nord, ces objectifs ont pu être atteints grâce à l'idéal communautaire qui se manifeste sous deux formes, l'organisation de la solidarité et la communauté des biens symboliques.

SODALITAS-SOLIDARITÉ

La solidarité n'est pas un phénomène proprement renaissant mais elle a rarement été autant pratiquée par les intellectuels et écrivains qu'au temps de la Renaissance au sein de la République des Lettres du Nord. Dans un milieu social comme celui de la République des Lettres et de la sodalitas européenne, chaque relation prise séparément est

⁸ Bots, *La République des lettres*, 1997. La définition de la République des Lettres que donne le dictionnaire de l'Académie française est celle d'un corps des gens de Lettres. Dans ce sens, le mot *publicus* désigne ce qui est commun et appartient à tous. Selon Francesco Barbaro et Poggio Bracciolini, la République a été créée pour l'utilité commune des gens de Lettres : nécessité de s'échanger des manuscrits, nécessité de partager les travaux de traduction. Tout ceci concerne la distribution à l'intérieur de la République de tâches pratiques.

basée sur un principe d'échanges réciproques⁹. Mais ce principe d'échange disparaît par l'apparition de la hiérarchie interne, lorsque l'aide provient d'une position sociale supérieure ou plus puissante symboliquement. La relation d'aide mutuelle évolue alors vers un rapport de patronage interne ou de protectorat interne. Les Hommes de Lettres organisent eux-mêmes les réseaux de protection, garantissent de l'intérieur les aides financières à la publication, s'échangent des données d'ordre intellectuel, élaborent des stratégies de défense communes et finalement se partagent les ressources financières.

RECOMMANDATION

Une des manifestations les plus fréquentes de la sodalitas est l'usage de la recommandation par laquelle le puissant prend la défense des intérêts de ses fidèles ou les recommande à d'autres puissants en vue d'obtenir des charges ou des bénéfices de tout genre. Yves Durand remarque l'importance de la lettre de recommandation à tous les niveaux de pouvoir sous l'Ancien Régime¹⁰. Pratiqué au sein de la République des Lettres, l'usage de la recommandation prouve l'existence d'une hiérarchie interne au sein du champ des Lettres, qui est fonction du capital symbolique et financier acquis par les auteurs. L'usage de la recommandation

⁹ L'organisation de la solidarité au sein de la République des Lettres ressemble à celle qui s'est installée parmi la communauté de pauvres elle-même. De la même façon, nous pouvons parler d'une *organisation de communauté* à part entière, les pauvres essayant de s'entraider avant de faire appel à des institutions de charité. L'Homme de Lettres de la même façon cherche un recours auprès des membres de sa communauté qui sont soit des amateurs, soit des pairs, soit des protecteurs de leurs pairs. On retrouve les mêmes fonctions d'entraide tissée à l'intérieur d'un réseau de relations sociales qui ont un faible degré de spécificité. Voir Jütte, *Poverty and Deviance in early modern Europe*, 1994.

¹⁰ Durand (ss. la dir.), *Hommages à R. Mousnier, Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, 1981.

suppose que les autorités ès Lettres aient pu être identifiées non seulement par le public mais aussi par les instances politiques officielles. L'autorité publique officiellement reconnue aux auteurs dépend donc en partie de l'autorité littéraire et de la légitimité acquise à l'intérieur de la République des Lettres.

Thomas More recommande son ami Palsgrave¹¹ à Erasme :

«Il a entendu dire que vous aviez l'intention de vivre là-bas et malgré le fait qu'il sait qu'il peut tout obtenir de vous, il me prie de vous envoyer une lettre de recommandation pour augmenter les faveurs que vous lui portez naturellement. Remarquez comme les gens pensent que j'ai une grande influence sur vous. Pour moi, c'est un signe de triomphe, comme le serait l'amitié des princes, qui fonde l'orgueil d'autres hommes ».

La littérature humaniste foisonne de cas identiques. À travers l'Europe, les humanistes vantent les services de leurs pairs afin d'obtenir pour eux des charges de professeurs.

11 Thomas More (1480-1535). Homme d'État et intellectuel anglais. Formé dans les Lettres humaines par Grocinius et Thomas Linacre, il participe à la *société lettrée des Commons* à Londres. Après avoir hésité entre la vie littéraire et un métier d'officiel, il entreprend une carrière d'avocat. Reconnu par Henri VIII, il devient trésorier de la Couronne puis Premier Chancelier. Il s'opposera de façon catégorique à la nouvelle Constitution anglaise instituant la totale suprématie du Roi sur les matières politiques et religieuses. Il sera assassiné sur ordre du Roi Henri VIII pour crime de "fellony" (lèse-majesté).

John Palsgrave (1485-1554) était bien connu de Thomas More. Il voulait accroître ses connaissances de grec et de latin à Louvain sous l'égide d'Érasme. Il écrivit une grammaire française (*L'Éclaircissement de la langue française*, 1530) et devint précepteur d'Henry Fitzroy, Duke of Richmond.

¹² Allen, *Opus Epistolarum Des. Erasmi*, 1906-1958, V.2, L. 499.

De jeunes recrues pauvres, versées dans l'étude des Bonnes Lettres, en quête de capital symbolique et financier, obtiennent des charges professorales au sein des institutions et collèges nouvellement acquis à la cause érasmiennne. De nombreux cas de jeunes peuvent être recensés à travers les recueils de correspondance familière qui constituent une des sources les plus importantes de recherche.

Érasme recommande Ceratinus (Jean Teyng) au Collège Trilingue comme professeur de grec et ensuite auprès de Pirkheymer. Vulcanius, recensé comme étudiant pauvre à Louvain, est recommandé à Lord Mountjoy pour le préceptorat de son fils. D'autres cas sont des plus connus comme la recommandation du jeune érudit de Bruges, Jean Louis Vives, auprès du cercle anglais de Thomas More pour une charge de professeur invité au Corpus Christi College d'Oxford¹³.

Ce type de démarche peut paraître banal si l'on n'indique pas son caractère proprement politique. Le jeu des recommandations est un exercice de pouvoir visant essentiellement à placer dans des institutions importantes des États modernes que ce soit les universités, les cours royales, ou les instances administratives, des forces susceptibles de servir la cause d'Érasme et de tout le programme des Bonnes Lettres.

Beatus Rhenanus avait été élu grand patriicien de Sélestat et anobli par l'Empereur. Il recommande un jeune lettré auprès de Frédéric Nauséapour l'obtention d'une charge de secrétaire personnel. De toute part, on sollicite son intervention et sa recommandation pour obtenir des places auprès des grands magistrats d'Allemagne : *«Le fils de Jérôme Gebwiler, ce fameux connaisseur des anciens et qui dirigea pendant longtemps l'école littéraire de Haguenau, Florent*

¹³ Budaeus, *Epistolarum Libri IV*, 1539 - Rogers, *The Correspondance of Sir Thomas More*, 1947 - De Vocht, *John Dantiscus*, 1961 - De Vocht, *Litterae virorum eruditorum ad F. Craneveldium*, 1928 - Allen, *Opus Epistolarum Des. Erasmi*, 1906-1958 - Vives, *Opéra Omnia*, 1782.

*Gebwiler désire être désigné par l'autorité royale comme successeur de Michel Schirm dans des fonctions administratives(...). Je te prie de lui accorder ta protection*¹⁴. »

L'usage de la recommandation, souvent écrite sous des formes littéraires, permet d'identifier la filière des protections internes au milieu des Lettres (patronage interne), filière que les membres de l'inquisition ou de la censure parlementaire ont cherché à remonter pour mieux la déconstruire.

SOUTIEN-DÉFENSE

Une autre démarche des plus importantes manifestant la cohésion de la sodalitas est l'organisation de la solidarité.

Au sein des sodalitas litteraria de Strasbourg et de Sélestat, se rédigent des lettres collectives témoignant d'une idéologie commune des lettrés rassemblant des prises de position politiques et culturelles. En 1520, la sodalitas rédige une lettre au conseiller impérial Jacques Villinger, membre absent de la sodalitas. On y parle d'un hymne à la prudence destiné aux grands magistrats. S'y décident aussi des stratégies de soutien pour des auteurs comme Wimppheling ou Erasme. Beatus Rhénanus obtient en 1506 l'appui de

Jacques Lefèvre d'Étaples contre les théologiens conservateurs.

La solidarité se manifeste dans des cas d'agression des lettrés provenant d'autres corps sociaux en quête d'autorité culturelle, comme les moines théologiens ou les prêcheurs de l'orthodoxie¹⁵. Nous connaissons tous les célèbres affaires Reuchlin et Ulrich Von Hutten. Nous n'avons pas le temps d'y revenir ici¹⁶. Mais j'aimerais insister sur d'autres cas qui me semblent tout aussi importants et en décrire les contours politiques. Ces cas mettent en lumière les stratégies mises en place par les Hommes de Lettres et tous les participants de la sodalitas pour établir un réseau de protection spécifique à l'intérieur des principales instances de la censure (parlement et évêques) ou de l'inquisition.

¹⁴ *Beatus Rhenanus, citoyen de Sélestat, Ami d'Erasme (1485-1547), anthologie de sa correspondance*, 1986. L.18.

Rhenanus (1485)-Homme de lettres et philologue d'obédience érasmiennne. D'abord en faveur de la réforme culturelle et religieuse, il s'opposera ensuite au luthérianisme vers la deuxième moitié de sa vie mais toujours de manière modérée. Orateur public, il sera anobli par Charles-Quint en 1523. Ardent défenseur de la cause des Bonnes Lettres, il publiera une *Histoire de L'Allemagne* en 1531. Nauséa (Frédéric Grau) (1480-1552). Homme de Lettres allemand auteur de *distiques sur Lactance* et d'un *traité d'art épistolaire*. Docteur en Droit canon, il fut secrétaire du Cardinal Campegio, légat du Pape et protecteur des lettrés. Conseiller et prédicateur de la cour du Roi Ferdinand de Hongrie (1530) il succède à Jean Faber comme Évêque de Vienne en 1541.

¹⁵ L'orthodoxie est une interprétation des écritures qui s'impose d'autorité simplement parce qu'elle est fondée par des autorités doctrinales à fort capital symbolique au sein des institutions régissant la matière religieuse, les universités et les parlements. Dans le cas qui nous intéresse, l'orthodoxie est l'interprétation imposée par les docteurs en droit canon conservateurs, basée sur l'enseignement de la scholastique.

¹⁶ **Reuchlin** (1455-1522). Homme de Lettres allemand en relation avec les milieux lettrés italiens et l'académie platonicienne de Marciel Ficin. Élu comte palatin en 1492 par Frédéric III Empereur. Spécialiste de l'hébreu et de la cabbale juive, il est accusé par Pfefferkorn dès 1511 de ne pas vouloir participer à la lutte contre "l'hérésie juive". Il sera poursuivi pour hérésie devant la faculté de Cologne dominée par les dominicains. Se met en place une stratégie de défense de l'humaniste par la publication de recueils de lettres de soutien (*Illustrium Virorum ad John. Reuchlin Epistolae*, 1514) de la part de toutes les autorités littéraires. Sont intervenues directement les *sodalitates* pour l'aide à la publication des lettres et la recherche de protecteurs directs. L'affaire se terminera à la faveur des humanistes. Les accusateurs de Reuchlin seront condamnés à payer des dommages et intérêts. Hutten poursuivra la défense par un traité resté célèbre (*Triumphus Doctoris Reuchlin*).

Dans toutes les affaires qui ont secoué les Hommes de Lettres et leurs imprimeurs en France, est intervenue d'une façon ou d'une autre la protection royale, très souvent par l'intermédiaire de l'épiscopat soumis à sa cause ou encore par ses conseillers et autres gens de bons avis¹⁷. Dans les affaires d'hérésie, l'évêque agit comme un contre-pouvoir à celui de la Sorbonne et des inquisiteurs. Parce que l'évêque reste le seul juge en matière spirituelle dans son diocèse, tout individu, ainsi que le Roi lui-même, peut introduire un recours contre un jugement prononcé qui ne lui serait pas favorable. En Angleterre, dès 1524, il était devenu nécessaire d'obtenir l'accord épiscopal pour toute importation de livres du continent, l'accord devant être obtenu soit du cardinal de Canterbury, soit de Londres ou Rochester¹⁸. En 1526, un éditeur anglais Berthelet est accusé d'avoir importé des livres du clan d'Erasmus sans l'accord des évêques Wolsey, Warham, Tunstall ou Fisher¹⁹. Ces quatre personnalités épousaient toutes la cause érasmienne, ce qui explique pourquoi l'éditeur n'eut aucune difficulté à obtenir quelques mois plus tard le privilège royal de publication. Aux Pays-Bas, dans l'affaire SCRIBONIUS, accusé d'hérésie devant l'inquisition, le cardinal Jean de Carondelet intervient pour faire libérer l'accusé de la même manière qu'il avait pu aider Erasme dans l'affaire Paschasius²⁰.

La protection royale a été accordée aux Hommes de Lettres versés dans les études humaines tant que le Roi a cherché le soutien des promoteurs de la réforme culturelle contre les théologiens et parlementaires qui luttaient pour conserver leurs privilèges menacés par la montée de l'autorité royale. En France, la protection royale a pu leur être accordée jusqu'en 1528-1530, tant que n'avait pas été instituée la censure par autorité royale²¹. En Angleterre, les érasmien semblent avoir été protégés de toute accusation d'hérésie jusqu'en 1535, tant qu'ils pouvaient servir l'autorité royale au sein des administrations de l'État.

L'UNIVERSALISME

De 1480 à 1530, une série de stratégies ont été mises en place par les Hommes de Lettres pour assurer la propagation de leur doctrine et de leurs valeurs tout en se protégeant des attaques menées par les autres corps. Ces stratégies sont celles qui allient les systèmes de solidarité, de cohésion, de patronage interne à ceux de la clientèle assurant la protection des puissants.

Les humanistes réagissent de façon rapide aux attaques adressées à la sodalitas par la publication de lettres- défense qui avaient en général une très large diffusion au sein de la République des Lettres. Une des attaques majeures engagées contre le milieu néo-latin

¹⁷ En France, depuis 1516 le Roi lui-même fait élire ses évêques contrairement aux membres de la Sorbonne qui sont des élus internes. Zeller, *Les Institutions de la France au XVI^e siècle*, 1948.

¹⁸ Elton, *The Tudor Revolution in Government, administrative changes in the reign of Henri VIII*, 1953 - Tanner, *Tudor constitutional Documents (1485-1603)*, 1971.

¹⁹ Reed, *The Regulation of the book trade before the proclamation of 1538*, 1920 - McConica, *English Humanists and Reformation under Henry VIII and Edward VI*, 1968.

²⁰ Jean de Carondelet (1469-1544). Prêlat et magistrat bourguignon, abbé de St Benoît, membre ecclésiastique du conseil souverain de Malines. Président perpétuel du conseil de Bruxelles dès 1527,

archevêque de Palerme et primat de Sicile. Carondelet intervient notamment pour protéger Scribonius (Corneil de Schryver), poète et philologue belge, accusé d'hérésie à Anvers.

Headley, *The Emperor and his chancellor, A study of the impérial chancellery under Gattinara*, 1983 - De Vocht, *Litterae virorum eruditorum ad F. Craneveldium*, 1928.

²¹ En France, la réconciliation du Roi et des membres les plus conservateurs des parlements a été défavorable aux humanistes. Berquin (1489-1529), ami et traducteur d'Erasmus, conseiller du Roi, fut condamné pour fait d'hérésie par le syndic de la Sorbonne, Noël Beda. En 1523, le parlement de Paris fait saisir ses livres. Protégé par le Roi François 1er jusqu'en 1528, il sera finalement condamné et brûlé pour hérésie en 1529.

fut la critique de l'universalisme. L'humaniste a très souvent été assimilé à un personnage errant, voyageant de cités en cités, emportant avec lui ses affaires personnelles et sa bibliothèque, le tout porté par des mules plutôt fluettes. La nation européenne était pour lui plus qu'un idéal, elle correspondait à une nécessité tant financière qu'intellectuelle. Nécessité financière d'abord : les humanistes avaient multiplié et diversifié à travers toute l'Europe les sources directes de revenus, les pensions, les bénéfices. Ils pouvaient ainsi profiter de revenus cumulés et accepter des bénéfices ecclésiastiques pour des fonctions dont ils ne rempliraient jamais les charges, rétribuées en conséquence gratuitement. La coutume exigeait cependant que tout bénéficiaire ecclésiastique réside sur le territoire dont il était pourvu. Pour contourner cette obligation les protecteurs des humanistes, en particulier les évêques, transformaient les bénéfices ecclésiastiques en pensions d'argent à titre gratuit. Ils se conformaient ainsi aux usages internes de la République des Lettres dictés par les exigences de l'universalisme. Les auteurs engagés dans des carrières ecclésiastiques pouvaient donc se comporter comme des laïcs, continuer à voyager et à cumuler les sources de profit.

Après avoir refusé un bénéfice ecclésiastique pour le canonicat de Tournai, Erasme reçoit, en compensation, de son protecteur anglais Lord Mountjoy, une pension équivalente au bénéfice de 1000 ducats, à verser tous les ans, à échéance régulière, sur les revenus de l'évêché anglais²².

A partir des années 1520, ce droit à l'universalisme a commencé à être contesté car il remettait en question le principe de fidélité unilatérale et exclusive due par un client à une nation, à un prince, à un patron. On voit naître à l'horizon la pénalisation de l'infidélité à la couronne, de l'infidélité aux autorités religieuses et à l'État. Le principe de fidélité était un des constituants essentiels de l'État moderne ; il était le moyen par lequel la couronne pouvait assurer loyauté et ser-

vice en échange de positions et de privilèges. L'usage des bénéfices à titre gratuit constituait un danger capital de corruption de l'État, susceptible d'être puni pénalement. L'argent pouvait en effet être alloué à des officiels étrangers, au profit de l'ennemi. L'acceptation de dons de quelque forme que ce soit d'émissaires ou d'officiels étrangers est cependant devenue synonyme de corruption en France dans la deuxième moitié du XV^e siècle²³. Du côté de l'église, le patronage à titre gratuit a aussi été la cible des critiques, surtout de la part des prêcheurs protestants et catholiques vers la fin du siècle²⁴.

Il est assez paradoxal que certains lettrés se soient efforcés de critiquer le cumul des charges alors qu'il constituait un mode de financement des études humaines qui seul pouvait garantir une réelle indépendance vis-à-vis des liens de clientèle et de fidélité. Car il est indéniable que le développement de la doctrine des Bonnes Lettres a pu profiter des largesses de la politique de vente des bénéfices ecclésiastiques telle qu'elle a été pratiquée dès le XV^e siècle.

Vers 1520, les humanistes ont joué le rôle de catalyseurs de toutes les accusations de "corruption" liées au phénomène de l'universalisme. En réaction, les principales autorités littéraires publient des lettres de défense du "droit de voyager".

En témoigne cette lettre de Thomas More envoyée à un moine, publiée en 1519-1520. Il s'agit d'un véritable discours épideictique interne à la République des Lettres : «*Bien que, de mon point de vue, chanter les louanges d'Hommes de Lettres soit un acte plus pur que de contrer les calomnies, mon objectif présent n'est pas de faire l'éloge d'Erasme.*

D'abord, je ne suis pas doué pour cette tâche, ensuite des intellectuels du monde en-

23 Isambert et alii, *Recueil général des anciennes lois françaises*, 1822-1833.

24 Anon, *Apologétique d'un prestre de Rennes contre les hérétiques et politiques du dit lieu*, 1590. Les prêcheurs critiquent la corruption de l'église et de l'État, blâment le pluralisme, c'est-à-dire le cumul des charges, la non-résidence et autres abus.

22 Allen, *Opus Epistolarum Des. Erasmi*, 1906-1958, V.2, L. 388. Lettre de More à Erasme datée du 17 février 1516.

tier se bousculent assez pour gagner son amitié.

Vous le décrivez avec reproche comme un vagabond parce qu'il change occasionnellement de résidence, ce qu'il ne fait presque jamais à moins que le bien commun ne le commande. Comme si résider toujours sous la même lumière, comme une éponge, attaché éternellement au même roc était le comble de la sainteté. Alors, Jérôme avait tort de voyager entre Rome et Jérusalem. Les apôtres non plus ne remplissent pas vos critères. Lorsque vous résidez toujours à la même place ou plutôt avant que vous n'y résidiez, ils voyageaient déjà dans le monde entier. Je ne cherche pas à comparer Erasme avec les apôtres ; je voudrais juste faire remarquer que le changement de résidence n'inclut pas nécessairement un défaut, pas plus qu'il n'y a de vertu à résider toujours sur le même sol. Ainsi ses expéditions sont si chères à son cœur qu'il serait prêt à tout abandonner pour la cause du bien commun qu'il recherche même à ses dépens. Dans ces voyages qui font l'objet de vos critiques, il ne passe son temps qu'avec des hommes cultivés et bons, toujours occupé à inventer de nouvelles idées qui finalement serviront le profit de la République. S'il avait préféré son confort personnel, il serait maintenant plus riche parce que les dirigeants du monde entier s'arrachent ses services»

COMMUNAUTÉ DES BIENS SYMBOLIQUES

Les chercheurs ont généralement distingué de manière catégorique l'institution du clientélisme et l'organisation du mécénat²⁵. Le clientélisme est défini comme une institution liant la fidélité par un échange de services. Il crée un ordre horizontal de relations selon une droite (latitudo de déterminations individuelles). Par opposition, le mécénat occulte le caractère utilitaire de la relation pour

engendrer une double logique de reconnaissance, celle du "grand" et de l'écrivain. Toutefois, tous s'accordent pour dire qu'il faut relativiser en pratique les degrés de détermination ou de liberté liés aux deux formes de relation. Beaucoup d'auteurs jouissaient dans l'Ancien Régime de revenus indépendants, ils étaient précepteurs et intendants, secrétaires ou conseillers. Des bénéfices ecclésiastiques ou des charges de pension pouvaient aussi leur être accordés. Ils étaient les profits les plus intéressants, susceptibles de rendre les auteurs moins dépendants du patron. Une distinction essentielle devrait donc être opérée entre les carrières laïques et ecclésiastiques des écrivains dans l'Ancien Régime.

Parallèlement, le choix de la gratification dans le cas du mécénat était rarement pur : il était fonction d'une communauté d'intérêts soit religieux soit politiques qui seule pouvait garantir la fidélité et la loyauté. Le patron et l'écrivain ont très souvent participé à la formation d'une idéologie commune, ce qui ne pouvait que faciliter sa propagation et sa domination au sein des champs universitaires et politiques.

Une différence essentielle entre le mécénat et l'institution du clientélisme ne résiderait-elle pas dans cette opportunité laissée ouverte à l'auteur de revendiquer l'appui d'un protecteur d'un autre Homme de Lettres, voire de plusieurs protecteurs, par la simple justification de son appartenance à une discipline ou à un art ? La protection s'attacherait alors à toute une discipline, indifféremment de ses membres, par la seule motivation intellectuelle, religieuse ou artistique. La relation individuelle s'effacerait aussi devant un mode de relations multiples ou de communauté où les auteurs s'échangeraient les protecteurs tandis que les protecteurs jouiraient de la renommée liée à toute une discipline. Le Roi serait dit protecteur des lettrés ou des Bonnes Lettres, sans personification.

L'organisation de la communauté lettrée favorise un genre de relations qui se rapprocherait davantage de l'idéal mécénique décrit ci-dessus que des liens de clientèle établis

²⁵Morus, *Epistolae aliquot Eruditorum*, 1520. Lettre à un moine.

²⁶Viala, *Naissance de l'écrivain, Sociologie de la littérature à l'âge classique*, 1985.

entre individus. La protection n'est pas dévolue à un seul individu mais à tous et tous en tirent consécration. Cette forme d'idéal mécénique correspond à cette période de légitimation de la discipline des Bonnes Lettres au sein des universités (1450-1550). L'acquisition d'un statut social ne peut dépendre de quelques cas privilégiés. Tout au contraire, elle dépendrait de la considération dévolue à une association d'individus et plus précisément à une idéologie formée à l'intérieur de la discipline des Lettres. La reconnaissance du statut d'auteur ès Bonnes Lettres est le fruit d'une reconnaissance sociale dévolue à une idéologie particulière pratiquée à l'intérieur d'une discipline et ne dépend qu'indirectement des liens - fussent-ils des liens de fidélité mutuelle - qui ont pu s'établir entre les pouvoirs et leurs protégés. Les rapports institués au sein de la République des Bonnes Lettres se rapprochent davantage de l'idéal mécénique que du clientélisme tout en manifestant une stratégie politique ou religieuse sur base des liens de clientèle. Ces rapports seuls, entrecroisés, ont pu permettre l'émergence d'un statut d'auteur corrélatif à la formation d'une idéologie de la discipline des Bonnes Lettres à part entière.

La sodalitas avec son idéal de communauté symbolique permet de considérer la vie intellectuelle et le réseau de protectorat sous un aspect différent, qui ne tient pas uniquement compte de la latitude des déterminations sociales et des liens de fidélité mais aussi des liens de communauté.

Dès la fin du XV^e siècle, les lettrés ont pris en charge un programme de restauration de l'autorité royale voire impériale. Les instances administratives de l'Etat se sont arrachés les services des néo-latins considérés comme des maillons importants du réseau de fidélité à la couronne, maillons lourds puisqu'ils étaient en mesure de légitimer le pouvoir royal auprès des institutions administratives locales et universitaires, auprès des émissaires étrangers et prêcheurs de la cour papale. En réaction, ces Hommes de Lettres versés dans les études latines ont pris conscience de la nécessité de maintenir une relative indépendance par rapport aux cours

royales et princières afin d'assurer la survie de leur programme de réforme culturelle.

L'organisation de la sodalitas fut considérée comme un outil d'autonomie vis-à-vis de toutes les forces corruptrices, temporelles ou ecclésiastiques. Elle était un moyen d'assurer la libre réalisation de la doctrine des Bonnes Lettres fondée sur une esthétique des idées, une esthétique de la réforme culturelle, politique et religieuse. Car dépendre financièrement d'un patron, d'une autorité politique et religieuse, c'était risquer de ne plus avoir de parole propre -non pas libre mais propre à soi, de parole honnête. Le concept d'honnêteté (et donc de moralité) de la parole développé avec insistance par les humanistes témoigne d'une volonté, que certains disent uniquement théorique, de s'écarter des pouvoirs corrupteurs ou susceptibles de corruption.

Les autorités ès Bonnes Lettres revendiquant leur indépendance ont cherché à multiplier les protecteurs et à se les partager pour asseoir le statut de leur discipline. La communauté des biens symboliques se manifeste par cette multiplication et le partage des sources de protectorat à l'intérieur du réseau de clientèles royales : *«Lorsque nous constatons que certains hommes machinent contre les Bonnes Lettres, en y vouant leurs esprits et en y associant leurs ressources, nous n'éprouvons pas de honte à nous regrouper, à mander de tous côtés le secours de gens éminents, contre les folles attaques de ces vandales et de ces goths qui veulent anéantir non seulement les langues et les Lettres les plus raffinées mais encore toutes les disciplines dignes des hommes libres. Et ils réussiront à moins que ne nous échoient non pas un seul Camille mais plusieurs défenseurs, qui valent autant par leur talent, leur vertu, leur autorité que nos adversaires valent par leurs folies, leur méchanceté et leur impudence, tous points sur lesquels ils nous dépassent sans conteste»*

²⁷Érasme, *Lettre à Alexis Turzo*, Bâle, 30 Avril 1525.

Allen, *Opus Epistolarum Des. Erasmi*, 1906-1958, L. 1572.

Dans différentes lettres, Guillaume Budé exprime cette stratégie de coalition des Hommes de Lettres sous une forme de stratégie de communauté des biens. Cette communauté lui aurait valu plus de ressources financières, aurait servi davantage sa carrière et celle des lettrés que tout autre type de récompense ou de gratification : *«J'ai récemment conclu avec Erasme un pacte touchant la mise en commun de nos amis, de façon à ce qu'ils s'ajoutent aussi bien à l'un qu'à l'autre (...) ; ne dois-je pas trouver qu'à la faveur de ce pacte, j'ai largement accru mes revenus et cherché un solide appui pour ma fortune? En effet, quelle convention, quel contrat, quelle tractation enfin aurait pu rendre mon bien plus florissant et plus prospère, et mes pénates plus heureux (il ne m'est pas loisible de les édifier sur de mirifiques fondations autant que sur les constructions de l'intelligence et du travail) que cette association et ce partage d'amis conclus avec Erasme? C'est d'après leur jugement et leur arbitrage que, selon mon espoir, je ferai approuver à la postérité la composition de mes ouvrages. D'ailleurs je n'hésiterais pas à jurer - si c'était permis - par Jupiter Philius lui-même, gardien et interprète du droit de l'amitié, que ce pacte a tant de prix pour moi que, si on me posait comme condition actuellement (à moi qui ne suis pas homme riche) de dénoncer cette association avec Erasme dont j'ai tiré tant de profit déjà, pour recevoir un riche domaine, je refuserais (...). Ici aussi, qu'on examine le devoir d'amitié sous l'angle des conséquences pratiques ou sous celui de la candeur et de l'honnêteté des intentions, vu que j'ai amené dans la communauté tous mes amis, des hommes remarquables sans doute sous d'autres points mais aussi on ne peut plus dévoués en amitié, même s'ils ne sont pas encore déclarés tous à lui, exactement comme tous les amis d'Erasme ne l'ont pas fait auprès de moi ; à la vérité, l'affaire s'est traitée de part et d'autre de telle façon que, je l'espère, aussi tôt que possible ou quand la circonstance s'y prêtera, ils s'enrôleront soit d'eux-mêmes soit sur convocation»*

²⁸ *Correspondance d'Erasme*, éd. et trad. d'après Allen, *Opus Epistolarum Des. Erastni*, 1967. L.

L'idéal de la communauté des biens symboliques s'inscrit à l'intérieur d'un programme de communauté des biens financiers développé par l'élite lettrée dans la première partie du XVI^e siècle et plus tard appliqué à la vie sociale par certains réformateurs formés dans l'étude des Bonnes Lettres. La communauté des biens financiers a été perçue comme une doctrine d'autorité divine, une des seules professées à la fois par les chrétiens et les philosophes grecs. *«Le Christ enseigne la volonté de son père, pour (...) nous enseigner la paix et la concorde et cette belle chose, le partage de tous nos biens (car le christianisme n'est rien d'autre) dont on a vu jadis Platon - il mérite d'être rangé au rang de tous les prophètes - rêver à tout le moins, dans sa République»*²⁹. Ulrich Zwingli préconisera, lui aussi, dans ses sermons de Zurich la communauté des biens symboliques et financiers.

Au sein de la République des Bonnes Lettres, la communauté des biens rassemble tous les intervenants nécessaires à un milieu qui s'autogère et subviendrait à ses propres besoins. Parmi ces intervenants on compte les objets mêmes des publications, les mécènes et protecteurs d'obédience humaniste, c'est-à-dire de formation humaniste, les ressources financières elles-mêmes sous forme d'argent, de bénéfices ou de charges.

Une des manifestations possibles de la communauté des biens symboliques concerne la publication d'"oeuvres communes" ou autres recueils multiples. La production de certaines de ces oeuvres exige une coopération internationale et un échange de données entre les différentes bibliothèques. La gloire est dès lors répartie entre les différents intervenants dont la participation est notifiée dans les préfaces.

Au-delà du partage du travail intellectuel, on trouve un phénomène de communauté des

583. Lettre de Guillaume Budé à Cuthbert Tunstall, Paris, le 19 mai <1517>.

²⁹ *Beatus Rhenanus, citoyen de Sélestat, Ami d'Erasme (1485-1547), Anthologie de sa correspondance*, 1986. L. 9. Beatus Rhenanus, Lettre à Zwingli, 1518.

ressources financières, que j'ai appelé "patronage interne". Une des plus grandes manifestations de ce phénomène est la propagation des dédicaces internes au champ des Lettres avec promesse de subvention financière. Ces dédicaces internes vantent en général les mérites intellectuels et littéraires de l'auteur dédicataire qui possède le plus de capital symbolique et financier. L'auteur le plus pourvu en capital symbolique n'est pas toujours le mieux rémunéré ni le plus riche - quoique les procédures d'anoblissement des autorités intellectuelles ou la possibilité d'exercer une carrière officielle garantissent indirectement la survie financière. Seuls les écrivains pourvus en capital sont en effet les plus susceptibles de répondre financièrement aux dédicaces d'éloge. Un des exemples assez représentatifs de cet usage est cette dédicace de Conrad Glocenius à Thomas More pour la publication d'une traduction de l'*Hermotimus* de Lucien³⁰. La lettre dédicace témoigne de l'amitié entretenue entre les deux hommes et souligne le respect et l'obligance due par l'auteur à Thomas More. La réponse épistolaire de Thomas More datée de 1522 est accompagnée d'un cadeau consistant en une coupe remplie de pièces d'or : *«Il y a quelque temps, mon ami Pierre Gilles m'envoya L'"Hermotimus" de Lucien, traduit par vous-même, ô très lettré Glocénius, et qui m'était dédié. Lorsque j'ai reçu la lettre, j'ai bien sûr été très touché tant par votre gentillesse que par le charme de votre oeuvre, le tout allié à l'élégance du style. Il me semble que même pour le grec, vous vous dépassez. Ainsi donc, notre ami commun Erasme avait raison (...). Ses fréquentes déclarations vantant vos mérites stylistiques et intellectuels vous ont rendu plus proche de moi (...). Et ainsi en faisant passer vos oeuvres lettrées parmi nous, je me suis rendu compte que vous aviez ici encore plus d'admirateurs de vos talents. Et si*

³⁰ Conrad Glocenius ou Conrad Wackers (1490-1539) fut élu professeur de latin au *collegium trilingue* en 1519 grâce aux recommandations d'Erasme. Il fut l'auteur de multiples traductions et s'est notamment rendu célèbre pour une épigramme contre les détracteurs des Bonnes Lettres : "Contra oppressores Bonarum Literarum", in Eobanus Hessus, *Hodoeporicon*, 1519.

je puis en quoique ce soit vous gratifier ou vous servir, je vous honorerai en retour du service que vous m'avez rendu»³¹.

Il est difficile de se représenter l'importance du patronage interne au sein de la République des Bonnes Lettres mais tout laisse à penser qu'il était la source principale des revenus des humanistes n'occupant pas de charge officielle ni de charge d'enseignement. N'oublions pas que les droits d'auteur n'existant pas, le livre publié constituait en soi une source de revenus à titre privé. D'après l'usage qui était en cours au sein de la République des Lettres, l'auteur était propriétaire d'une partie non négligeable de la production en livres, production dont il pouvait tirer des bénéfices à titre particulier, indépendants des revenus du libraire. Il y avait en quelque sorte, en ce qui concerne la production des livres, une séparation d'usage entre les revenus du libraire et ceux de l'auteur. Si nous voulons nous rendre compte de l'importance de cet usage, il faut penser l'auteur comme un libraire à part entière, propriétaire de ses livres à titre privé. N'oublions pas la coutume en place, lors des premières foires du livre - je pense tout particulièrement à celle de Francfort qui était dès la première moitié du XVI^{ème} siècle un centre d'échange international de grande dimension : la vente des biens livresques se faisait principalement à titre d'échange. Ils s'échangeaient à titre onéreux entre les libraires, les éditeurs, les livreurs de papier et les autres intervenants du milieu des éditions³². Nous savons que certains auteurs étaient présents lors de ces foires internationales, et

³¹ Rogers, *The Correspondance of Sir Thomas More*, 1947.

³² *The Francfort book fair*. Voici un extrait d'une note de l'imprimeur Cratander qui témoigne de cet usage : "Nous avons imprimé 3000 copies de l'oeuvre de Lee. Je vous en donne 20 exemplaires que vous pouvez d'ores et déjà distribuer parmi vos amis, de telle sorte que l'on se souvienne toujours de Lee et de vous-même... ". Cet opuscule de Lee était dirigé contre Erasme. L'éditeur espérait en conséquence en retirer un maximum de profit.

il est assuré qu'ils ont pu en retirer quelques bénéfices financiers sous forme de livres.

Le livre conçu en tant que valeur d'échange supporte évidemment l'hypothèse que je défends aujourd'hui selon laquelle les moyens de subsistance des humanistes dépendaient essentiellement de la solidarité ou du réseau interne de la République des Bonnes Lettres. Les livres pouvaient ainsi servir de monnaie d'échange pour des gratifications financières. Plus le cercle d'amis était étendu, plus les humanistes étaient susceptibles d'étendre leurs bénéfices dus à l'échange de gratifications. Les "amitiés" ont ainsi pu constituer en soi des "biens symboliques" que les humanistes tâchaient de s'approprier afin d'assurer leur subsistance économique et la réussite de leur carrière.

MESURE DE L'IMPORTANCE DU "PATRONAGE INTERNE"

Plus les dédicaces internes au champ des lettres étaient nombreuses, plus la somme de toutes les récompenses était élevée et garantissait le capital économique et symbolique de l'auteur.

La moitié des lettres dédicaces d'ERASME sont dédiées à ces "amitiés humanistes", d'autres s'adressent aux protecteurs attirés de ces amitiés, ou encore aux imprimeurs eux-mêmes qui participent aux éditions des Bonnes Lettres.

Si nous comptons l'ensemble des intervenants de la République des Bonnes Lettres (les écrivains et leurs étudiants, les enseignants des Bonnes Lettres, les protecteurs politiques ou religieux des humanistes que l'on qualifierait de mécènes humanistes, les amateurs des Bonnes Lettres) les dédicaces internes représentent sept dixièmes des dédicaces envoyées, ce qui est un chiffre assez important. Nous savons qu'Erasmus multipliait les dédicaces à l'envi et dédicaçait très souvent le même livre à plusieurs personnalités³³. Mais un tel système n'aurait pas été

possible si les humanistes n'avaient pas entrepris de façon consciente et systématique la communauté des biens symboliques ou le système de la solidarité. Le tout consistait en un échange de services rendus pour la promotion interne des oeuvres, à l'intérieur des cercles privés humanistes. En Angleterre, à l'intérieur du cercle de Thomas More (qui comptait entre autres parmi les humanistes Guillaume Colet, Thomas Linacre, Cuthbert Tunstal, Pace ; parmi les protecteurs attachés à ce cercle, Thomas Wolsey, Cardinal et Premier Conseiller à la couronne, Lord Mountjoy, William Warham), les oeuvres d'Erasmus s'échangeaient à son profit. More distribuait le Nouveau Testament à Thomas Linacre et à Sebastian Gustianian, Ambassadeur vénitien à Londres ; il livrait le Sénèque à l'Évêque Thomas Ruthall et se chargeait des donations des livres. La solidarité s'énonce donc en termes financiers en même temps que proprement promotionnels.

L'instauration d'un système de solidarité ou de patronage interne, le partage de valeurs politiques et sociales (valeurs de solidarité, d'universalité et de liberté), la distribution de tâches pratiques entre les différents intervenants du milieu, la volonté de créer une communauté de biens symboliques, la détermination à faire valoir l'intérêt commun devant les pouvoirs représentatifs locaux ou nationaux et enfin la revendication d'un statut social pour la profession d'Hommes de Lettres, sont autant d'indices manifestes de la réalité pratique de la sodalitas et de la République des Bonnes Lettres.

La mesure des instances de solidarité n'exclut pas cependant la possibilité de querelles ni de dissensions internes. De plus, il y a des limites certaines à l'organisation de la sodalitas. La rupture décisive entre luthériens et défenseurs d'un programme de réforme lettrée, la centralisation de l'État monarchique, l'institution de l'autorité royale absolue, la disparition de l'idéal communautaire, l'institutionnalisation de la censure mettront fin définitivement au règne des Bonnes Lettres. Je situe cette rupture aux alentours des années 1535 aux Pays-Bas, en France et en Angleterre, un peu plus tôt en Allemagne.

³³Hoyoux, "Les Moyens d'existence d'Erasmus", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1944.

Les humanistes ont pu mettre au point des stratégies de soutien-défense, de solidarité, de communauté des biens symboliques qui ont pu assurer dans une courte période de l'histoire un minimum d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs laïcs ou ecclésiastiques. Seule, la solidarité a permis la cohésion de la République des "Bonnes Lettres" et la première revendication d'un statut d'auteur. La contribution des Bonnes Lettres dans l'histoire du

champ littéraire contemporain est aussi importante qu'elle a été ignorée. Étudier l'histoire sociale de la République des Bonnes Lettres constitue en soi une problématique, car c'est vouloir l'intégrer dans une histoire littéraire qui ne la concerne pas. La sociologie des Bonnes Lettres rejettera les postulats de processus ou de linéarité qui fondent l'histoire de la littérature courtisane.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

a) RECUEILS DE CORRESPONDANCE

- P.-S. Allen (ed.), *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, Oxford, Clarendon Press, 1906-1958.
- Anon, *Apologétique d'un prestre de Rennes contre les hérétiques et politiques du dit lieu, Poitiers, 1590.*
- Guiliemus Budaeus, *Epistolae*, Basileae, 1520.
- Guiliemus Budaeus, *Epistolae posteriores*, Parisiis, 1522.
- Guiliemus Budaeus, *Epistolarum Libri IV*, Basileae, 1533.
- *Clarorum virorum Epistolae ad Ioannem Reuchlin...missae*, Tübingen, 1514.
- *Correspondance d'Erasmus traduite et annotée d'après l'Opus Epistolarum de P.-S. Allen*, Paris, Gallimard, 1967.
- H. De Vocht, *John Dantiscus and his Netherlandish friends, correspondance 1522-1546*, Louvain, L. Univ. Press, 1961
- H. De Vocht, *Literae Virorum eruditorum ad F. Craneveldium*, Louvain, L. univ. press, 1929.
- H. De Vocht, *Monumenta Humanistica Lovaniensia, Erasmus, Dorpius, Vives, Clenardus, Goes, Moringus*, Louvain, L. Univ. Press, 1934.
- Joannes Gersonius, *Opuscula diversa tractatus de potestate ecclesiastica*, Bruxellis, Fratres Vitae Communis, 1475.
- A. Horawitz et K. Hartfelder, *Der Briefwechsel des B. Rhenanus*, Teubner, Leipzig, 1886.
- Isambert et alii, *Recueil général des anciennes lois françaises*, Paris, 1822-1833.
- Thomas Morus, *De Optimo Reipublicae statu, deque nova insula utopia, libellus vere aureus, nec minus salutaris quam festis*, Basileae, 1518.
- Thomas Morus, *Omnia latina Opera*, Louvain, P.Zangrius, 1565.
- E.-F. Rogers (ed.), *The Correspondance of Sir Thomas More*, Princeton, P. Univ. Press, 1947.
- Joannes Lod. Vives, *Epistolarum (...) Farago*, Antwerp, 1556.
- Mayans et G. Siscar, *Vivis Opera omnia*, Valencia, 1782, 8 vol.
- R. Walter (ed.), *Beatus Rhenanus (1485-1547), citoyen de Sélestat, ami d'Erasmus, Anthologie de sa correspondance, trad, et notes de R. Walter*, Strasbourg, Oberlin, 1986.

b) OUVRAGES CONSULTÉS

- H. Bots et F. Waquet, *La République des Lettres*, Bruxelles, De Boeck, 1997.
- M.-G. Brennan, *Literary patronage in the english Renaissance : the Pembroke family*, London, Routledge, 1988.
- J.-H. Burns, *The Cambridge history of political thought, 1450-1700*, Cambridge, C.U.P., 1991.
- Y. Durand (ss.la dir.), *Hommage à R. Mousnier. Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, Paris, P.U.E, 1981.
- R.-G. Elton, *The Tudor revolution in government, Administrative changes in the reign of Henry VIII*, Cambridge, C.U.P., 1953.
- F.-R. Fogle ed., *Patronage in late Renaissance England*, paper read at dark Library seminar, Los Angeles, Univ. Carolina Press, 1983.
- D. Gerhard, *Old Europe : a study of continuity, 1000-1800*, New York, C.U.P., 1981.
- J.-M. Headley, *The Emperor and his Chancellor, A study of the imperial chancellery under Gattinara*, Cambridge, C.U.P., 1983.
- J. Hoyoux, "Les Moyens d'existence d'Erasmus", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 5, 1944, P. 7-59.
- A. Jouanna, *La France au XVI^{ème} siècle, 1483-1598*, Paris, P.U.F., 1996.
- R. Jütte, *Poverty and deviance in early modern Europe*, Cambridge, C.U.P., 1994.
- J.-R. Major, *From Renaissance Monarchy to absolute Monarchy, French Kings, nobles and Estates*, London, Johns Hopkins Univ. Press, 1994.
- W. McCaffrey, "Place and patronage in Elizabethan politics", in *Elizabethan government and society*, S.-T. Bindoff, J. Hurstfield et alii (eds.), London, 1961.
- J. McConica, *English humanists and reformation under Henry VIII and Eduard VI*, Oxford, Clarendon Press, 1968.
- G.-F. Lytle et St Orgel (eds.), *Patronage in the Renaissance*, Princeton, P. Univ. Press, 1981.
- A.-W. Reed, "The regulation of the book trade before the proclamation of 1538", *Transactions of the Bibliographical Society*, Vol.XV, 1920.
- J.-R. Tanner, *Tudor constitutional documents, 1485-1603*, Bath, Cedric Chivers ltd, 1971.
- J.-D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, Toronto, T. Univ. Press, 1978.
- J.-D. Tracy, *The Political economy of merchant Empires*, Cambridge, C.U.P., 1991.
- A. Viala, *La Naissance de l'écrivain, Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit, 1985.
- A. Wallace (ed.), *Patronage in ancient society*, London, Routledge, 1990.
- G. Zeller, *Les Institutions en France au XVI^{ème} siècle*, Paris, P.U.F., c. 1948, 2^è 1987.